

# INVITATION ET ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING 2023 DE LA FEDERATION SUISSE DE NATATION

Mesdames et Messieurs

Conformément à l'article 44 des statuts, la directrice sportive Artistic Swimming vous invite à l'assemblée sportive ordinaire du **22 avril 2023 à 10h00** au

Seminarzentrum  
Campus Sursee  
Leidenbergstrasse 17  
6208 Oberkirch LU

Conformément aux statuts, vous recevrez cette invitation au moins 20 jours avant l'assemblée sportive.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour. Le procès-verbal et les résultats de l'assemblée sportive 2022, le rapport annuel 2022 et les propositions sont accessibles et consultables au lien suivant :

<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/federation/organisation/assemblee-des-delegues-2023/>

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 43 des statuts, les clubs membres ayant le droit de vote et les associations membres sont représentés à l'Assemblée des délégué·e·s et aux assemblées sportives par leur Président·e ou par un·e délégué·e officiel·le muni·e d'une procuration écrite du·de la Président·e. Un·e délégué·e ne peut représenter qu'un seul club membre et en plus une fédération membre.

Conformément à l'article 45 des statuts, les modifications des statuts et des règlements sont approuvées à la majorité des 2/3 des voix valables exprimées.

Sauf disposition contraire des statuts, toutes les autres décisions sont prises à la majorité simple des voix valables exprimées. En cas d'égalité des voix, un objet est considéré comme rejeté.

Les bulletins nuls ou blancs ou toute autre forme d'abstention ne sont pas pris en compte dans le calcul de la majorité.

Nous espérons que vous serez nombreux·euses à participer à l'assemblée sportive et nous vous remercions chaleureusement pour votre grand engagement en faveur de nos disciplines aquatiques.

Cordialement

Vanessa Ducoloné  
Directrice sportive  
Artistic Swimming



Ittigen, le 28 Mars 2023

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING DU 22 AVRIL 2023**  
**DEBUT 10H00, CAMPUS SURSEE, OBERKIRCH**

- 1 Bienvenue
- 2 Constitution de l'assemblée
- 3 Election des scrutateur·trice·s
- 4 Approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive du 30 avril 2022  
**Vote**
- 5 Approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive extraordinaire du 22 septembre 2022  
**Vote**
- 6 Approbation du rapport annuel 2022 de la directrice sportive à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s
- 7 Comptes annuels 2022
  - Prises de connaissances des comptes de résultat Artistic Swimming
  - Approbation des comptes annuels à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s, complété le cas échéant par les commentaires et propositions de l'assemblée sportive
- 8 Recommandation de l'assemblée sportive de donner décharge à la direction sportive Artistic Swimming à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s  
**Vote**
- 9 Informations de la Cheffe de sport de performance et relève
- 10 Fixation des frais de licences et d'autres taxes du domaine sportif Artistic Swimming
  - Proposition liste des frais**Vote**
- 11 Budget de l'année en cours 2023
  - Informations sur le budget de l'exercice en cours 2023 à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s, éventuellement complété par des remarques de l'assemblée sportive

12 Propositions et affaires dont le domaine de compétence incombe à l'assemblée sportive

- Proposition 1 concernant le règlement 6.2, article 4.1.1  
**Vote**
- Proposition 2 concernant le règlement 6.2, article 4.2.2  
**Vote**
- Proposition 3 concernant le règlement 6.2, article 4.3.2  
**Vote**
- Proposition 4 concernant le règlement 6.2, article 3.2.2  
**Vote**
- Proposition 5 concernant le règlement 6.2, article 6.2.3  
**Vote**
- Proposition 6 concernant le règlement 6.2, article 7.1.1  
**Vote**
- Proposition 7 concernant le règlement 6.2, article 7.1.2  
**Vote**
- Proposition 8 concernant le règlement 6.2, article 7.2.2  
**Vote**
- Proposition 9 concernant le formulaire 6.1.2  
**Vote**
- Proposition 10 concernant le règlement 6.1, article 5.1.2  
**Vote**
- Proposition 11 concernant le règlement 6.5  
**Vote**
- Proposition 12 concernant le règlement 6.6  
**Vote**
- Proposition 13 concernant le règlement 6.6 + formulaire 6.6.1  
**Vote**

- Proposition 14 concernant le règlement 6.1

**Vote**

- Proposition 15 concernant le règlement 6.2

**Vote**

13 Élection de la directrice sportive pour le reste du mandat 2021-2025

**Vote**

14 Élection du-de la représentant-e des athlètes dans la commission des athlètes de la discipline sportive Artistic Swimming (art. 46 des statuts) pour la période 2023-2025

**Vote**

15 Harmonisation

16 Attribution des championnats

17 Récompenses et témoignages d'honneur

18 Orientation sur l'assemblée sportive du 20 avril 2024 à Ittigen

19 Divers